



SAINT ANDRÉ DE LIDON



BULLETIN MUNICIPAL N°35
Automne Hiver 2021

Photos : La fresque de l'école et 2ème Journée CCAS Initiation à la pêche

Infos pratiques



MAIRIE

05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38

accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat

Nadine Chaillou et Cindy Moreau

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi

Dominique DEWOST : lundi

Christelle HURTADO : vendredi

LA POSTE

Levée du courrier : **11h**

Accueil : Alexandra 05 46 90 04 40

GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet tous les jours de 9h à 12h20
sauf mercredi et dimanche

GENDARMERIE

GEMOZAC

38 avenue de la Victoire

Ouverture lundi 8h/12h, mercredi

14h/18h, vendredi 8h/12h

COZES

24 rte de Royan

Ouverture du lundi au vendredi

8h/12h - 14h/19h et dimanche

9h/12h - 15h/18h

Vous pouvez déposer plainte en ligne : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SAMU 15

Hôpital de Saintes

05 46 92 76 76

Hôpital de Royan

05 46 39 52 52

Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119

Accueil sans-abri 115

EDF 08 10 33 32 17

Service des Eaux

RESE 05 46 96 91 06

SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

DÉCHETTERIE

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

La déchetterie de Montpellier est fermée le mercredi

Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin

Rappel : Pour des raisons de sécurité et d'esthétique, merci de laisser les bacs le moins longtemps possible au bord des routes.

Pour en savoir plus, consultez www.cyclad.org

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :

Stade - Moulin du Pas - Camping Ménéard

PETIT RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos de voisins.

Même si aucun arrêté municipal ne régit les horaires autorisés, le Conseil national du bruit a établi un avis général sur les horaires, simple à retenir.

Les travaux de jardinage et de bricolage sont possibles
tous les jours ouvrables de 8h30 à 19h,
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires d'animaux sont tenus, quant à eux, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Merci de veiller au respect de ces directives pour le bien-être de tous!

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Karine CRESPIN

05 46 97 60 44

10, route de Thaims Le Chaillaud

Emmanuelle DOYEN

05 46 94 13 84

28, route du moulin de la Foy

Stéphanie POUZAUD

05 46 74 79 90

3 bis, rue de Chez Les Boisnards

Sophie RAMBAUD

09 82 51 11 65

5, rue du moulin rouge

Amandine VOZEL

05 46 92 02 17

3, Lotissement La Cour du Bois

Céline FOUGERAY

06 75 54 53 32

33, route de Cozes

Amandine PRUD'HOMME

06 62 75 94 15

10, chemin de la Robinerie

JOSSE Chloé

06 16 96 59 57

58, route de Saintes



HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Gites ruraux :

JJ BUJARD 05 46 90 05 11

D FILHO 05 46 94 12 51

D RELIAUD 09 78 04 96 89

Campings

Chez Ménéard
05 46 90 09 40

Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>

- Le Clos Saint-André

QUELQUES COMMERCES

Alimentation

Tabac Presse VIVAL

3, rue de la Seudre
Frédérique LEGRIS et
Cédric ADAM

05 46 90 06 93

Boulangerie Pâtisserie

« Aux Gourmandises de Margaux »

2, rue de la Seudre
Cindia et Maximilien CHOLLET

05 46 90 09 30

Le Comptoir du Boucher

+ camion ambulant

Place du 18 juin
Magalie et Stéphane
GRANCHERE **05 46 96 98 48**

Huîtres et Moules

Nicolas CHARDAVOINE

Le dimanche matin

Place du 18 juin
05 46 36 05 20 ou
06 64 11 17 74

Bar Restaurant Pizzeria

LE SAINT ANDRÉ

Xavier BERNE
4, rue de la Seudre
09 73 28 66 00

Plats à emporter

Garage

Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance
17 rue de l'ancienne gare
Philippe GOULEVANT
05 46 90 08 09

Coiffure

COULEURS TENDANCES

Place du 18 juin
DELPHINE **05 46 92 27 48**

JA NAILS 17

Prothésiste Styliste ongulaire

Julie Anne
06 51 97 37 64

Pour plus d'informations sur notre commune,
vous pouvez consulter le site internet <https://www.saint-andre-de-lidon.fr/>
ou la page Facebook Mairie de Saint André de Lidon

Mesdames, Messieurs, Chers Lidonnais

Encore quelques mois et la pandémie aura disparu pour les plus optimistes, ce qui serait un grand soulagement, toutefois restons vigilants continuons de respecter les consignes sanitaires.

Si la pandémie a réduit les festivités habituelles sur notre commune, **vous pourrez découvrir au fil des pages de ce nouveau bulletin semestriel :**

- o Des infos pratiques
- o Les échos des séances du conseil municipal
- o Les activités scolaires, du CCAS et des associations.

L'amélioration des moyens de communication reste une attente forte de nos administrés en particulier avec le développement du télétravail.

Après la mise en service fin 2019 d'une antenne à Jorignac, nous allons bénéficier **d'une seconde antenne au Charpreau** fin 2021 qui doit compléter la couverture des portables sur notre commune.

Le déploiement de la fibre optique avec Orange rencontre quelques difficultés :

- o d'une part d'ordre administratif le long des routes départementales,
- o d'autre part d'ordre technique avec des enfouissements qui ne sont pas toujours dans des fourreaux.

Ces problèmes sont en cours de résolution soit par l'implantation de poteaux supplémentaires soit en enfouissement encore trop onéreux.

Les chantiers communaux 2021 se déroulent au mieux de nos prévisions, ils concernent :

- o Le changement des huisseries de la cantine scolaire et l'insonorisation du réfectoire.
- o L'extension et la mise en sécurité des Ateliers Municipaux.
- o La création d'un local associatif en partenariat avec l'association de chasse.
- o La construction à proximité de la Seudre d'une halte fluviale pour le stockage des canoës.
- o La réfection de la voirie chemin des Oliviers, chemin de Fraigne, chemin du Bois Vert.
- o L'acquisition d'un tracteur neuf.

L'année qui s'annonce devrait moins souffrir de la pandémie aussi **nous lançons un appel aux bénévoles** qui souhaitent participer aux animations de la commune.

Je vous rappelle que vous êtes invités le samedi 8 janvier 2022 à 17h, salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux en compagnie des nouveaux habitants.

Restant à votre écoute toutes et tous, je vous souhaite une bonne fin d'année.

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Roland Chevallier

Dominique Dewost

Willy Bony

Camille Malgorn

Amandine Vozel

Réalisation et impression

Mairie de

St André de Lidon

Courriel :

accueil@standredelidon.fr

Alain PUYON

SÉANCE DU 18 Mai 2021 (13 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Convention pour une ligne de trésorerie** à conclure avec la caisse d'Épargne et de prévoyance Aquitaine Poitou Charentes d'un montant de 100 000€ d'une durée d'un an.
- 1-2 **Modification des statuts** du Syndicat de Voirie et d'adhésions nouvelles.
- 1-3 **Attribution d'une subvention** de 370€ au foyer socio-éducatif du collège de Gémozac (37 enfants de St André de Lidon recensés)
- 1-4 **Demande de subvention** auprès du Département pour soutenir la programmation d'une séance de cinéma en plein air le samedi 7 août 2021 sur le stade.
- 1-5 **Proposition du SDEER** pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques champs du Moulin du Pas et chemin de chez Paunaud.
Ces travaux en deux tranches anticiperont la création d'un chemin piéton entre la Cour du Bois et le Bourg d'une part et l'élargissement du chemin de chez Paunaud qui dessert de nombreuses constructions nouvelles d'autre part.

Décision : lancement de l'étude technique
Le SDEER prend à sa charge les études.

L'estimatif des travaux à la charge de la Commune se décline comme suit :

- Tranche 1 / Moulin du Pas (secteur de 250ml)
 - o Eclairage public 9 500€ Ht
 - o Génie civil réseau téléphonique 19 000€ TTC
- Tranche 2 / Chemin de chez Paunaud (secteur de 750ml)
 - o Eclairage public 29 000€ Ht
 - o Génie civil réseau téléphonique 55 000€ TTC

2 – TRAVAUX

2-1 Fibre optique

Le déploiement rencontre quelques difficultés dans les secteurs suivants :

- o Chemin de chez Paunaud / Bouilleur de Cru
- o Le Chaillaud / chez Viguiard
- o Le secteur de la Foy
- o Route de Mortagne / Sortie est du Bourg

Objectif : à résoudre pour fin 2021

2-2 Voirie

- Travaux achevés par l'entreprise Picoulet
 - o Carrefour Moulin de la Foy / chemin des Oliviers (attribution CDC / Commune)
 - o Chemin de Fraigne (investissement commune)
- Travaux prévisionnels
 - o Chemin du Bois Vert 300ml (début septembre)
 - o Ecoulement pluvial Merletterie (fin mai)
 - o Réfection bande de roulement RD 243 Grézac (juillet)
 - o Point à temps automatique (septembre)



Démarrage des travaux de l'assainissement pluvial à La Merletterie



Carrefour
rue de la Foy/chemin des Oliviers

2-3 Matériels

- Acquisition d'un radar pédagogique mobile susceptible d'être implanté dans 4 secteurs de la Commune sur les routes départementales

2-4 Bâtiments

- La mise en sécurité de l'immeuble de la Robinerie est réalisée
- Implantation en juillet par Métalic de l'annexe atelier
- Le carrelage du local de vente du comptoir du boucher est posé
- Démarrage en juillet des travaux d'insonorisation de la cantine scolaire



Cantine après réfection du sol et des huisseries

3 – AUTRES SUJETS ABORDES

3-1 Le CCAS propose 3 journées pour les enfants de la commune :

- Le 08/07 : initiation à la pêche (théorie et pratique)
- Le 21/07 : journée d'initiation sport et parcours Véloraïl
- Le 28/07 : randonnée VTT et initiation canoë / paddle

3-2 La commission animation du 11 mai présente la programmation des manifestations

A découvrir dans les échos des associations ou dans le retour sur images.

SÉANCE DU 28 JUN 2021 (13 conseillers présents)

1 – RÉSULTATS COMMUNAUX DES ELECTIONS

- Départementales

	1 ^{er} Tour le 20 juin	2eme Tour le 27 juin
Abstentions	68.2%	66.8%
Votants	290	309
Blancs	11	15
Nuls	7	10
Exprimés	272	284
CHAIGNEAULT/LOTH	32 voix	
DE ROFFIGNAC/GIRARD	175 voix	208 voix
CHOMEL/LEBEAU	65 voix	76 voix

Madame DE ROFFIGNAC et Monsieur GIRARD sont élus conseillers départementaux du Canton Saintonge Estuaire

- Régionales

Le département sera représenté par 20 conseillers

2eme Tour le 27 juin

Abstentions	63.62%	RN DIAZ	84 voix
Votants	311	UG ROUSSET	81 voix
Blancs	9	ECO THIERRY	42 voix
Nuls	21	LR FLORIAN	43 voix
Exprimés	281	UC DARRIEUSSECQ	31 voix

Monsieur ROUSSET est élu président de la Région Nouvelle Aquitaine.



Exemple : nouvelle huisserie isolante à la cantine



ALAIN ROUSSET

2 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- **Convention avec des propriétaires** de parcelles pour permettre le passage des eaux pluviales.
- **Revalorisation du montant de la demande de subvention** au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour les travaux d'isolation du restaurant scolaire.
 - o Le coût prévisionnel actualisé des travaux s'élève à 24 279€ Ht (soit 29 134€ TTC)
 - o Le financement s'établit comme suit :
 - Département 4 846€ (30% du Ht)
 - DSIL 10 925€ (45% du Ht)
 - Autofinancement 13 363€ TTC



3 – AUTRES SUJETS ABORDES

- **Affaires scolaires**
 - o A compter du 1^{er} septembre 2021 le prix du repas cantine passera à 2,30€.
 - o Elargissement de la plage horaire de la garderie du soir jusqu'à 19h sans surcout. (1€ le matin / 1€ le soir)
 - o Dans le cas du plan de relance gouvernemental nous pouvons prétendre bénéficier d'une subvention afin d'acquérir un four et un ensemble de maintien au chaud pour la cantine scolaire.
Accord du conseil pour solliciter un devis auprès des fournisseurs, l'achat sera réalisé sous condition d'obtention de la subvention.

SÉANCE DU 27 JUILLET 2021 (13 conseillers présents)

1– DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Révision du tarif de location de la salle des fêtes

A compter du 1^{er} septembre 2021, intégration des frais annexes (électricité, eau, chauffage) dans le coût de location, majoration de 20€ pour la caution ménage et doublement de la caution.

	Forfait pour le week-end :		Caution	Ménage
	Été (01/04 au 31/10)	Hiver (01/11 au 31/03)		
Commune	165€	200€	1 000€	80€
Hors commune	250€	280€	1 000€	80€

Arrêt de la location de la salle des Associations aux particuliers.

1-2 Mise en place d'un tarif plus une caution pour la location des tables et des bancs

- o Table de 6 places + 2 bancs = 5€ la table + 50€ de caution
- o Table de 12 places + 2 bancs = 7€ la table + 50€ de caution

1-3 Augmentation des heures de deux agents de la cantine pour leur temps de travail hebdomadaire.

1-4 Subventions aux associations

- o Union sportive Lidonnaise (foot) 2 000€
- o Amicale de Jorignac 150€
- o Tennis-Canoë 400€

1-5 Convention avec M. Damien BAJAUD pour la mise à disposition d'équipements sportifs municipaux de plein air et leurs annexes.

1-6 **Dénomination du chemin d'accès** « chemin des Mottes de la Rivière » qui relie la RD 244^{E5} au carrefour du chemin des oliviers à la Foy.

Le tableau de classement de la voirie communale sera modifié en conséquence.

1-7 **Elaboration du Plan de Sauvegarde Communal**

Il permet d'identifier les risques majeurs sur la commune, d'établir un schéma d'alerte de la population, de réaliser un annuaire d'urgence ainsi que l'ensemble des moyens humains et matériels qu'il est possible de mettre en œuvre. C'est un support qui permet de mieux répondre à une situation de crise.

Madame Ségolène FAY du Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre est chargée d'accompagner la commune pour la mise en place de ce plan.

Constitution des groupes de travail sous la responsabilité du Maire.

- o Administratif : Dominique DEWOST
- o Accueil : Roland CHEVALLIER
- o Communication : Nicole MAURIN
- o Matériels : Jean-Luc HANNY – Philippe ROCHE – Éric BON
- o Sécurité : Christophe REVILLÉ

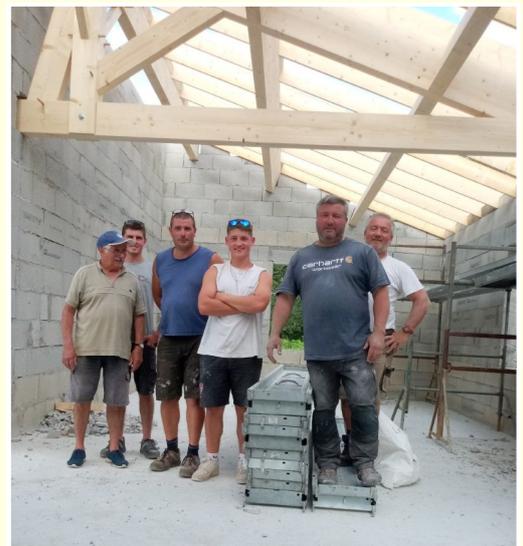
2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 **Fibre optique**

- Secteurs de la Foy – Lidon et le Sud de la Commune
En attente de l'autorisation du Département pour la mise en place de 4 poteaux sur la RD 244^{E5} laquelle est en cours de transfert à la Commune.
- Secteurs Grand Lopin – la Motte – Coicaud
Le bureau d'étude NGE Infranet étudie la possibilité de passer par le chemin du Bois Vert et du Grand Lopin afin de pouvoir raccorder l'ensemble des villages environnants.
- Secteurs Chaillaud – Chez Viguiard
 - o Attente de la fourniture d'un devis par le bureau d'étude pour l'enfouissement de la fibre entre le bourg et le Chaillaud subventionnable à hauteur de 40% par le Département.
 - o Autre solution la mise en place de poteaux chemin de Merzeau pour récupérer le Chaillaud le long de la voie ferrée.

2-2 **Bâtiments**

- Local associatif chasse
 - o La charpente est posée
 - o Achèvement fin octobre
 - o Forte implication de l'association
- Halte fluviale
 - o Charpente et couverture réalisées
 - o Achèvement fin octobre
- Ateliers municipaux
 - o Aménagement intérieur réalisé
 - o Aménagement extérieur septembre / octobre



Un groupe de chasseurs artisans mobilisés par la réalisation du futur local de leur association.

Plateforme béton pour recevoir l'antenne de téléphonie au Charpreau



2-3 **Obtention de l'agrément France Agrimer** pour les produits laitiers et fruits et légumes, bio, de la cantine pour la période de septembre à décembre de l'année scolaire 2021-2022.

Les fournisseurs doivent impérativement avoir l'agrément France Agrimer ce qui permet le remboursement des produits en question.



Une partie des ateliers municipaux refaite

SÉANCE DU 07 SEPTEMBRE 2021 (14 conseillers présents)

2- DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 **Création d'un poste d'adjoint technique** territorial à temps partiel 18/35 pour la restauration scolaire.

Tableau des effectifs :

o	Service administratif	
-	1 adjoint administratif	30h
-	1 adjoint administratif de 1 ^{er} classe	20h
o	Ateliers Municipaux	
-	2 adjoints techniques de 2eme classe	35h
-	1 adjoint technique	35h
o	Femmes de service	
-	1 adjoint technique	32h
-	1 adjoint technique	35h
-	1 adjoint technique	18h

Le tableau est complété par l'emploi de 3 agents contractuels :

-	1 agence Postale	17,5h
-	1 agent d'entretien	8h + heures complémentaires
-	1 agent surveillance école	7,35h + heures complémentaires

1-2 **Convention d'occupation** du local associatif entre la commune et l'ACCA précisant les modalités d'utilisation.



Radars pédagogiques:
Le plus rapide n'est pas toujours celui qu'on croit !



2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Rentrée scolaire

- La forte augmentation des effectifs en primaire lors de la rentrée de septembre (+21 par rapport à l'année précédente) a conduit l'inspection d'académie à maintenir à la maternelle de Montpellier une classe de 8 CP.
- Répartition des 175 enfants :
 - o St André 109 élèves en primaire
 - o Montpellier 66 élèves dont 58 en maternelle + 8 en CP

2-2 Transport scolaire

- Le contrat avec la Région Nouvelle Aquitaine pour le ramassage dans les villages sur notre commune est maintenu encore pour l'année scolaire 2021-2022.

Cette année 12 enfants sont concernés pour un circuit avec 6 arrêts (Lidon – La Foy – les Boissards – la Merletterie – chez Locquay – chez Viguiard)

L'accès au transport est payant, le montant demandé par enfant dépend du quotient familial.
La commune abonde de 50% le coût du transport.

- Une participation de la commune est demandée par la Région. Elle est déterminée à partir du ratio nombre d'enfants habitant à moins de 3 km de l'école sur le nombre d'enfants transportés rapporté au coût du transport.

Ainsi pour l'année 2020-2021 notre participation s'élève à 4 147€

A terme ce service que nous avons souhaité risque de s'interrompre si le nombre d'enfants inscrits reste aussi faible.

2-3 Cantine scolaire

- La commune peut bénéficier du plan de relance Etat pour la mise en place dans les menus de la cantine des produits Bio, locaux, de qualité et durables avec un accompagnement éducatif des enfants dans le cadre de la loi Egalim.
A ce titre une subvention peut être obtenue pour un investissement matériels cantine plafonné à 10 000€ pour notre commune.

2-4 Urbanisme

- Le tribunal administratif de Poitiers a examiné lors de l'audience du 1^{er} septembre deux dossiers de requêtes contre notre PLU.
 - o Communication des observations du tribunal avant délibéré annoncé pour le 16 septembre 2021 par notre avocat présent à l'audience :
 - ◆ Dossier n°1 : rejet de la requête en raison de son absence de bien fondé
 - ◆ Dossier n°2 : La grande majorité des remarques faites par les plaignants sont écartées.

Notre PLU approuvé le 28 juillet 2020 reste applicable tout au long de la procédure.

2-5 Les Projets

- Fibre optique

Le devis de Génie Civil émis par Charente Maritime Très Haut Débit pour l'enfouissement de la fibre entre le Bourg et le Chaillaud sur une distance de 675ml s'élève à 27823€ HT.

Au titre du Fonds de revitalisation, le Département pourrait apporter une aide à hauteur de 40% du montant des travaux.

Décision à l'étude

- Voirie

- o Achèvement par le Département du revêtement de la RD 243 route du Chaillaud et route de Grézac.
- o Démarrage des travaux de réfection de la chaussée dans le Bois Vert (325ml) par l'entreprise Picoulet.
- o La Direction des infrastructures du Département a proposé d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales à l'entrée Nord du village de la Cour du Bois.
Attente communication du projet.
Les fossés exutoires seront refaits en participation avec les propriétaires riverains.



Elévation de l'antenne de téléphonie mobile près du village du Charpreau

Naissances

GENDRE Louis, Paul	04 avril 2021
BONNEAU CHAUDAT Gabin	06 avril 2021
PORTEAU Léo, Patrice, René	13 avril 2021
TÉTAUD NICOLAS Owen, Rémy, Gilbert, Jean	26 avril 2021
PÉRAIS BIENVENU Selena, Martine, Brigitte	27 mai 2021
PARIS Gabin, Léo	04 juin 2021
DELPEYRAT FOUGERIT Pernelle, Alice	30 juin 2021
DROUILLARD Sweily, Julia, Maria-Hélène, Nicole	03 sept 2021

Décès

TEIXEIRA DA CUNHA Marie Alice	19 juillet 2021
VERNET Marie-Thérèse, Marcelle	05 août 2021
GARGIULO Pasquale, Caro, Mario	10 août 2021
BOIRE Jacqueline, Georgette	27 août 2021
JOLLY Michel, René	28 août 2021
ROCHAIS Christian, Noël	01 septembre 2021
SEGUIN Albert	01 septembre 2021

Mariages

VOZEL Philippe, Robert Et BONNAUD Ghislaine	15 mai 2021
PUYON Julien, François, Michel Et TALAREK Karolina, Maria	11 juin 2021
GERVREAU Sylvain, Olivier Et PETITJEAN Coralie Bénédicte	12 juin 2021

MORLAND Stéphane, Christian, Philippe Et BRISSONNEAU Gwenaëlle	19 juin 2021
GUIMARD Dimitri, Jean-Guy Et TAPON Charlotte Justine, Marion	24 juillet 2021
GUIBERT Maxime, Jean, Bernard Et ARNOUX Célia	14 août 2021

L'élection présidentielle française de 2022, douzième élection présidentielle de la V^e République et onzième au suffrage universel direct, permettra d'élire le prochain Président de la République pour un mandat de cinq ans et se déroulera **le 10 avril 2022 (1er tour) et le 24 avril 2022 (2ème tour)**



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L' élu de territoire est l'interlocuteur privilégié sur le terrain, un véritable relais entre l'action régionale et les acteurs locaux.

Il est au plus près des préoccupations des élus locaux, doit instaurer le dialogue, faire remonter les questions, identifier les besoins...

20 conseillers régionaux représentent le département de la Charente Maritime au **CONSEIL RÉGIONAL de NOUVELLE AQUITAINE**

Gérard BLANCHARD
Katia BOURDIN
Marie-Line CHEMINADE
Nathalie COLLARD
Daniel DARTIGOLLES
Jacky EMON
Richard GUERIT
Brahim JLALJI
Rémi JUSTINIEN
David LABICHE
Véronique LAPRÉE
Elise LAURENT-GUÉGAN
Joëlle Marie-Reine SCIARD
Pascal MARKOWSKY
Françoise MESNARD
Jean- Philippe PLEZ
Yann RIVIÈRE
Margarita SOLA
Stéphane TRIFILETTI
Séverine WERBROUCK



Nos conseillères et conseillers départementaux pour le canton **SAINTONGE ESTUAIRE**
Françoise de ROFFIGNAC et Loïc GIRARD (titulaires)
Stéphanie VALERI-PICOULET et Sébastien LYS (suppléants)
sous la présidence de Sylvie MARCILLY.
Ils déterminent les politiques départementales et adoptent le budget.
Ils délibèrent également sur toutes les affaires courantes en commission permanente.



Permanences assistantes sociales au Centre Médico Social
17, av. du Maréchal Foch GÉMOZAC
Tél 05 46 94 27 91
Les mardis et jeudis sur rendez-vous
Madame Chloé DELVAUX Monsieur Yannick LHOTEL
Madame Marie-Pierre GRAULLEAU (assistante sociale MSA)



Accédez à vos droits Le CIDFF informe, accompagne et soutient

Le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles est une association départementale agréée par l'État qui a pour mission l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'accès au :

- droit - à la formation professionnelle - à l'emploi - à la citoyenneté.. Des services gratuits anonymes et confidentiels.

Permanences informations juridiques de SAINTES 05 46 74 73 17 sur rendez-vous

Le Service d'Aide aux Victimes propose un accueil de proximité et une écoute privilégiée par des professionnel(le)s formé(e)s.
Par tél. 05 46 51 02 50 ou par mail contact@cidff.org



Le Transport à la Demande

vos déplacements de proximité

Le Transport à la Demande est un service ouvert à tous

proposé par la région Nouvelle Aquitaine en complément des lignes régulières

Sur réservation au 0970 870 870

Le centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h
Pour l'aller comme pour le retour, il vous transporte à

SAINTES, GÉMOZAC ou SAUJON.

Un véhicule se présentera à votre domicile à l'heure convenue pour vous amener au lieu de dépose convenu lors de la réservation.

Vous devez vous tenir prêt devant votre domicile.

Le paiement se fait auprès du conducteur.

Voyage tout public : **2€ un voyage 3€60 aller/retour** ou 0€40 un voyage avec la Carte Solidaire (à demander auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine)

INFO CYCLAD : depuis le 28 juillet 2021, la communauté de communes de Gémozac n'a plus de conteneur à vendre.

Les administrés qui souhaitent un conteneur peuvent directement contacter

CYCLAD, Mr DUTREUIL

par mail sur n.dutreuil@cyclad.org

ou par téléphone au 05.46.95.35.83.

CYCLAD met gratuitement des bacs d'occasion à disposition des administrés.



Jeunes 16-25 ans



Aide informatique GRATUITE

Besoin d'aide dans vos démarches administratives ?
Logement, CAF, Ameli, MSA, Retraite, Pôle Emploi, Impôts, etc.

Vous désirez :
Connaitre les bases, communiquer, faire des achats ou des recherches sur internet, installer/utiliser une application, protéger vos données, etc.

FLORENCE GUERRERO Contact : 06 07 32 77 84

Conseillère numérique de la CDC de Gémozac est à votre disposition pour vous aider et vous former

GRATUITEMENT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE GÉMOZAC & SAUJON

Passer en mode **avenir!**

Mission Locale :
une seule adresse pour tous vos projets.



PERMANENCE
GÉMOZAC

Au Centre Médico Social 17 - Rue Maréchal Foch



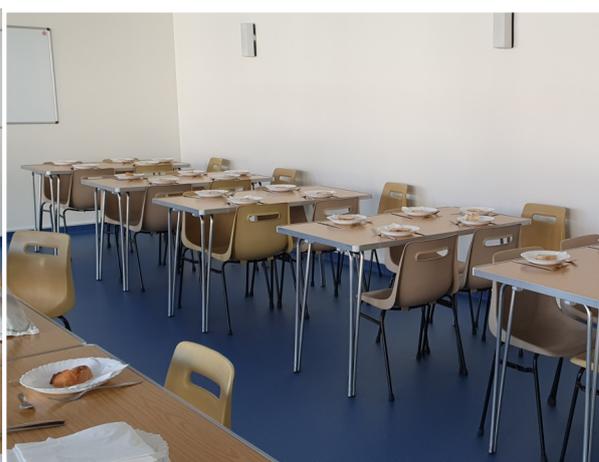
Une permanence Finances publiques est en place :

- les **mardis** après-midi de 14h15 à 17h00, dans les locaux de la CDC de **Gémozac** et de la Saintonge Viticole (32 avenue de la Victoire)

- les **jeudis** après-midi de 14h00 à 16h45, dans les locaux de l'Espace France Services de **Cozes** (Centre Arc en Ciel, 8 rue de l'Hôtel de Ville)

Affaires scolaires

Vendredi 2 juillet, les élèves de l'école primaire ont été récompensés par monsieur le maire accompagné de son adjointe, Dominique Dewost. Tous les primaires ont reçu de la municipalité un livre sur le thème de la mer et les CM2 une calculatrice pour leur entrée en 6ème ainsi qu'un recueil des Fables de La Fontaine offert par l'Éducation Nationale.



↑ Inauguration de la fresque Lundi 5 juillet

en présence de l'artiste Sophie Lucas Faytre qui supervisa sa réalisation.

← Rentrée scolaire Jeudi 2 septembre

109 enfants accueillis classe par classe et découverte d'une cantine refaite à neuf, nouveau revêtement de sol, portes coupe-feu, et nouvelles huisseries.

La loi EGALIM prévoit un ensemble de mesures pour la restauration collective. Le Programme pour l'Alimentation (en cours jusqu'à 2023) favorise l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable ! Depuis septembre 2020, de plus en plus de produits bio sont introduits dans les menus de la cantine ; l'objectif étant d'atteindre au 1er janvier 2022, 50% des produits alimentaires ayant au moins un des critères de qualité suivants : Agriculture biologique (au moins 20%), Label rouge, AOP, IGP, HVE, Ecolabel Pêche durable. Et pour faciliter ce parcours, la commune adhère au Programme européen : **Fruits & légumes à l'école et Lait et produits laitiers à l'école.**



Comme chaque année la commune récompense les jeunes ayant obtenu le brevet des collèges, le Bac, le CAP ou BEP par un bon d'achat

qui leur sera remis le 8 janvier 2022 lors de la cérémonie des vœux.

Pensez à vous faire connaître en mairie avec une photocopie du diplôme avant le 31 décembre 2021.



Trois journées proposées par le CCAS
aux jeunes Lidonnais les 8, 21 et 28 juillet
ont rencontré un franc succès
avec plus d'une vingtaine de participants
à chaque fois !

Atelier de montage de lignes de pêche
la 1ère journée puis mise en pratique
l'après-midi encadré par un intervenant de
la Fédération de Pêche 17.

Ateliers d'initiation au football,
à la pétanque et au rugby
suivis d'une sortie en Véloraïl
pour la 2ème journée.
12 km en VTT sur les chemins communaux
et initiation au canoë
pour la 3ème journée.



**Un grand merci
aux encadrants volontaires**

Antonin,
Jordan,
Isabelle,
Nathan,
Roland,
Patrice,
Alberte,
Camille
Nicolas

Christophe,
Alain,
Jacques,
Jean Luc,
Bénédicte,
Emma



et les deux coachs du Rugby de Pons

Echos des assos



Forte implication des membres de l'ACCA autour de la nouvelle équipe dirigeante dans la construction du local destiné à la pratique de leur loisir.
Presque terminé aujourd'hui...
Inauguration prévue le 15 janvier 2022



Le Grand Livre 2021
Texte de Gérard TALAZAC

Vendredi 31 juillet 2021, assemblée générale de l'association du Musée d'Hier et d'Avant-Hier.
Gérard TALAZAC, Président
Marie-Hélène HANNY, Secrétaire
Jean-Claude COURPRON, Trésorier
Fête des Grands Livres dimanche 5 septembre organisée par l'APVTE (Association pour le Patrimoine Vivant entre Terre et Estuaires) reprise à son actif par l'association du Musée.

La halte fluviale sera achevée fin octobre.



Bientôt les ouvertures seront posées et une rampe de mise à l'eau permettra de sortir les canoës en toute facilité et sécurité pour les utilisateurs.



L'Association Sportive et Culturelle Lidonnaise

Randonnées les lundis après-midi
Point de départ et de ralliement, place du Champ de Foire (face à la Mairie) à partir de 14h00 l'été (13h30 en hiver) pour une durée d'environ 2h30

dans un rayon de 30 kms.

De bonnes chaussures et des vêtements adaptés sont requis !
Poncho pour la pluie...



Les Dentellières de l'association **ART ET CULTURE DE LOISIR** se retrouvent chaque jeudi de 14h à 17h salle des associations



Reprise des cours de peinture
-Pastel -Huile -Aquarelle -Dessin chaque mardi dans la salle des associations de 9h à 12h
Christiane YOU
Association
ART ETUDE EN SAINTONGE



Armelle de Sussac vous propose des séances de **Yoga de l'énergie** les jeudis à 10h30
Salle des assos

Le réveil lidonnais

Après cette interminable coupure liée aux conditions sanitaires, l'Union Sportive Lidonnaise a repris, dès la fin juin, son activité. La période estivale a permis une remise en forme progressive des organismes et des esprits. L'assiduité notable à ces séances a été révélatrice du besoin de se dépenser et de retrouver des relations sociales.

La saison 2021-2022 est lancée. Le club y a engagé deux équipes « séniors » (4eme Division et vétérans). Avec un effectif d'une cinquantaine de joueurs et un nouvel entraîneur (Romuald AUPAGE), l'US Lidonnaise compte bien jouer les premiers rôles de ses différents championnats.

Les matchs amicaux du mois d'août et le sérieux de la préparation physique ont permis à l'équipe « séniors » de s'imposer sur les deux premières rencontres du championnat (USL/PONS 4-2, USL/GEMOZAC 4-1). Les vétérans ont laissé échapper le match nul pour cette difficile reprise (USL/MEURAC 3-4). Les vieilles mécaniques sont plus dures à remettre en action.

L'école de football a également repris son activité dès la fin août. Dopé par cette période de contraintes et de restriction, l'effectif s'est fortement accru, atteignant une vingtaine de jeunes lidonnais à ce jour. Le fait notable est la présence majoritaire de jeunes de la commune (90% de l'effectif), preuve de la confiance accordée à notre entreprise.

Des équipes U7 et U9 pourront être engagées sur les regroupements des samedis après midi. Le premier plateau a été organisé le samedi 2 octobre 2021 sur notre stade. Une soixantaine d'enfants ont pu pratiquer malgré les conditions climatiques.

Après cette crise inédite, l'association se porte bien grâce, notamment, au soutien de la ligue et du district, au soutien fidèle de M. SIRET (Ets SUPER U de Gémozac) et de la commune de Saint André de Lidon. Les moyens accordés et l'abnégation de nos bénévoles nous permettent de faire perdurer le sport, en toute indépendance, sur notre territoire.

En espérant vous compter au nombre de nos supporters, nous remercions chaque lidonnais et chaque lidonnaise de son soutien et de l'intérêt porté à notre action.

Gaylord RAUTUREAU
Président de l'US Lidonnaise



Loto de plein air dimanche 11 juillet organisé par l'USL



Concours de pétanque samedi 17 juillet organisé par l'USL

Retour en images

Cérémonie du souvenir de la Victoire 1945
le samedi 8 mai.
Restreinte en raison des mesures sanitaires
en vigueur à cette date



Les Boucles Nationales du Printemps
La première étape de cette épreuve cycliste pour la deuxième année déplacée dans le calendrier à cause de la situation sanitaire a traversé notre village **vendredi 11 juin**

samedi 3 juillet
Représentation théâtrale gratuite par la compagnie Léonard Cobiart de la pièce **Les Amis du Placard** de Gabor Rassov



Seconde **cérémonie de naturalisation** d'un résident de notre commune après celle de Raymond DESMEDT d'origine belge,
CLARE DICKSON, originaire du sud de l'Angleterre a été naturalisée française le **30 juin dernier** à la sous-préfecture de Saintes.

Retour en images



Après deux reports pour cause de mesures sanitaires ou de mauvais temps le **Feu d'artifice** eut lieu le **24 juillet** et il ravit les spectateurs

Traversée du village par les coureurs cyclistes du **Bordeaux Saintes** ce **samedi 1er août 2021**



Cinéma en plein air au stade samedi 7 août
Dommage que la pluie ait gâché la diffusion du film **Astérix et Obélix Mission Cléopâtre**



Performance remarquable de **Thierry GUIMARD** lidonnais de 32 ans **samedi 4 septembre** pour sa participation à la cyclosportive **Marmotte Grandfondo** dans les Alpes...
174km de montagne et pas moins de 4 cols franchis !

Les **BALADES ROMANES** samedi 11 septembre ont réuni une trentaine de personnes
Visites de l'église, du cimetière, du Musée d'Hier et d'Avant-Hier
et des demeures remarquables commentées par une guide conférencière
Puis déplacement sur l'exploitation de Thierry COURPRON pour tout apprendre
du parcours des vins, pineaux et cognacs avant la traditionnelle dégustation !



Un bel arc en ciel pour un départ matinal de cette 6ème édition
de l'opération "**Nettoyons la Nature**"
dimanche 26 septembre.
2 groupes ont ramassé 8,1 kg de recyclables,
4,1kg de verre et 4,7kg de tout venant.
Merci à tous et rendez-vous en 2023 !



Visites guidées du Musée de l'église et du cimetière durant
les Journées du Patrimoine **les 18 et 19 septembre**
très appréciées par ce groupe de visiteurs
originaires de Fécamp, et installés à Cravans.



Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Dimanche 31 octobre 11h30	Mairie	Renée Brissonneau fête ses 100 ans	Mairie	Sur invitation
Lundi 11 novembre 11h30	Mairie	Cérémonie de l'Armistice	Monuments aux Morts	Mairie 05 46 90 08 15
Mardi 15 décembre 14h	Ecole et Mairie	Noël des Enfants	Salle des Fêtes	
Samedi 8 janvier à 17h	Mairie	Vœux du Maire	Salle des Fêtes	Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 15 janvier	ACCA	Inauguration du local	Sur place près du Stade	Christophe BOINARD 06 70 74 17 50 François MONEL 06 73 92 68 52
13 ou 20 mars 2022 Date à confirmer	Mairie	Repas des Aînés	Salle des Fêtes	Mairie 05 46 90 08 15

Tarifs de location des salles et équipements

Forfait Week-End SALLE DES FÊTES	HIVER du 1er novembre au 31 mars	ÉTÉ du 1er avril au 31 octobre	Ménage non fait 80€
Habitants de Saint-André	200€	165€	
Hors commune	280€	250€	
Caution	1000€		
EQUIPEMENTS			
TABLE 6 places + 2 bancs = 5€ la table + caution de 50€			
TABLE 12 places + 2 bancs = 7€ la table + caution 50€			



Scène et piste de danse

Cuisine équipée

La location de la Salle des Associations est réservée aux associations

Création Ferronnerie



Quelques exemples de nos réalisations



Nicolas Breuillet

3, rue de Chez Boissard SAINT ANDRÉ DE LIDON
Tél. 07 68 24 27 31
nicolasbreuillet@yahoo.com

JARDI BOUSS PAYSAGISTE

CONSEILS - CREATION - ENTRETIEN

Votre technicien paysagiste diplômé d'état
avec plus de 25 ans d'expérience

50% d'avantage fiscal
Travaux d'entretien Service à la personne



Pascal BOUSSEAU
8, rue Chez Guérineau
SAINT ANDRÉ DE LIDON
Tél. 06 08 62 05 14
jardi-bouss@orange.fr



PERMANENCE Plateforme de rénovation Énergétique

A La Communauté de Communes De Gémozac
et de la Saintonge Viticole
32-34 Avenue de la Victoire 17260 GÉMOZAC
les 18/10/2021 – 15/11/2021 – 20/12/2021
sur rendez-vous

➡ Information neutre et gratuite

➡ Rénovation énergétique

➡ Aides financières

Inscription
05 49 08 24 24
WWW.CRER.INFO

Suivez-nous sur
Facebook